Fédération des Entreprises Romandes

FER Genève - FPE Bulle - UPCF Fribourg
FER Arcju - FER Neuchâtel - FER Valais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 27 octobre 2026

Baromètre des entreprises romandes 2026 : les PME tiennent le cap, mais la charge administrative s'alourdit

Plus de la moitié des PME romandes jugent leur situation bonne ou excellente, près de huit sur dix s'attendent à une stabilité de leurs affaires dans les six prochains mois. En revanche, la charge administrative est en hausse selon trois entreprises sur quatre et la difficulté à trouver du personnel qualifié pèsent sur leur quotidien. C'est ce qui ressort du Baromètre 2026 de la Fédération des Entreprises Romandes (FER). L'enquête a été menée auprès de 338 entreprises membres de la FER et implantées en Suisse romande.

Une économie qui résiste, sans euphorie

56,5 % des entreprises interrogées qualifient leur situation de bonne ou d'excellente. 35,8 % la jugent moyenne et 7,7 % faible. Pour les six prochains mois, 77,8 % anticipent une stabilité de leurs affaires. La confiance reste toutefois mesurée : près de 45 % des répondants placent leur confiance dans l'économie à douze mois au point médian (5 sur 10) ou en dessous. Les résultats plaident pour une « prudence active » : préserver les équilibres, protéger les marges et investir seulement lorsqu'un bénéfice concret est identifiable pour l'entreprise.

Réglementation et marges, premiers obstacles

Les contraintes réglementaires et économiques arrivent nettement en tête des obstacles cités (61,5 %). Viennent ensuite la pression sur les marges (39,6 %), une demande insuffisante (34,0 %) et la pénurie de main-d'œuvre (28,1 %). Pour y faire face, les entreprises réduisent d'abord leurs coûts (42,9 %). Elles ne se replient pas pour autant : 39,6 % diversifient leurs produits et services et 34,9 % développent de nouveaux marchés.

La paperasse, un poids qui augmente

La charge administrative est jugée élevée ou très élevée par 55,7 % des répondants. Surtout, 75,7 % estiment qu'elle a augmenté depuis la création de leur entreprise. La réglementation propre à chaque secteur est le domaine le plus contraignant : 65,1 % la jugent lourde ou plutôt lourde. Vient ensuite un deuxième groupe formé par la TVA, l'établissement des salaires et l'assurance accident. La solution la plus attendue est claire : 71,6 % des entreprises demandent que les démarches soient simplifiées et centralisées.

Recruter reste un casse-tête

Plus d'une entreprise sur deux (53,6 %) a du mal à recruter. Le taux monte à près de huit sur dix dans la construction (78,8 %). Le principal problème cité est le manque de candidats qualifiés (47,3 %). Pour attirer et fidéliser leur personnel, les entreprises jouent d'abord sur l'aménagement des horaires, les conditions salariales et la formation

continue. Le recrutement et la fidélisation des nouvelles générations constituent par ailleurs l'un des principaux défis de société, cité par 59,8 % des répondants.

L'intelligence artificielle déjà présente dans deux entreprises sur trois

65,4 % des entreprises interrogées utilisent déjà l'intelligence artificielle, le plus souvent de manière limitée (44,7 %), parfois régulièrement (20,7 %). À l'inverse, 21,3 % ne l'utilisent pas et ne prévoient pas de le faire. Le manque de temps est de loin le premier frein à la digitalisation (57,4 %). Enfin, les cyberattaques et les risques numériques sont la première source d'inquiétude des PME : 56,8 % s'en disent beaucoup ou moyennement préoccupées.

Des attentes pragmatiques

Les entreprises ne réclament pas de nouveaux dispositifs. Elles attendent des procédures plus simples, un accompagnement concret et la possibilité de parler à un interlocuteur humain quand une situation devient complexe.

« Les entreprises romandes ne demandent pas une multiplication des dispositifs. Elles attendent surtout des procédures plus simples, un accompagnement concret et proportionné et le maintien d'un contact humain lorsque les situations deviennent complexes. » **Arnaud Bürgin, secrétaire général de la FER.**

Méthodologie

L'enquête a été menée auprès des entreprises membres de la FER durant une période de trois mois, entre avril et juin 2026. Après exclusion de 22 réponses d'entreprises non-membres, l'analyse porte sur 338 entreprises : FER Genève (54,7 %), FER-Arcju (18,6 %), FER Neuchâtel (11,2 %), FPE (7,4 %), FER Valais (5,6 %) et UPCF (2,4 %). 89 % des répondants comptent moins de 50 emplois.

Contacts:

Arnaud Bürgin, secrétaire général – 079 910 98 45 – arnaud.burgin@fer-ge.ch
Yannic Forney, délégué – 079 176 85 92 – yannic.forney@fer-ge.ch

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.